

## **GARE DU NORD : LA CSNERT DEMANDE UNE CONCERTATION EQUILIBREE INCLUANT LES VTC-LIMOUSINES**

Paris, le mercredi 17 juin 2026

La CSNERT prend acte des échanges intervenus entre les organisations représentatives des taxis et la mairie du 10e arrondissement concernant les futurs aménagements aux abords de la Gare du Nord.

Nous partageons pleinement l'objectif d'améliorer la fluidité des circulations, la sécurité des usagers, la qualité de l'accueil et la réduction des nuisances aux abords de la première gare d'Europe.

Toutefois, la CSNERT rappelle que la Gare du Nord constitue un pôle majeur de mobilité accueillant chaque jour des voyageurs d'affaires, des délégations internationales, des touristes, des familles, des personnes âgées et des personnes à mobilité réduite. Les solutions retenues devront tenir compte des besoins de l'ensemble des usagers et des professionnels autorisés à les transporter.

À cet égard, les entreprises de VTC-Limousines ne sauraient être exclues des réflexions en cours ni pénalisées par des dispositifs qui rendraient leurs opérations excessivement complexes ou dégradées.

Il ne serait notamment pas acceptable que des voyageurs chargés de bagages, des familles avec enfants, des personnes âgées ou des clients internationaux soient contraints de parcourir des distances importantes à pied pour rejoindre leur chauffeur

privé, alors même qu'ils ont choisi un service porte-à-porte précisément pour bénéficier d'une prise en charge fluide, sécurisée et adaptée à leurs besoins.

La CSNERT s'interroge également sur certaines affirmations attribuant aux seuls VTC la responsabilité de la majorité des nuisances observées aux abords de la gare. Si des comportements individuels inadaptés doivent naturellement être sanctionnés, ils ne sauraient justifier des mesures générales pénalisant l'ensemble d'une profession composée de milliers d'entreprises respectueuses de la réglementation.

Nous rappelons que les VTC-Limousines participent pleinement à l'attractivité économique et touristique de Paris et de la France, en assurant quotidiennement les déplacements de dirigeants d'entreprises, d'investisseurs, de visiteurs internationaux, de délégations officielles et de nombreux voyageurs exigeant un service personnalisé.

La CSNERT demeure disponible pour participer à toute concertation permettant d'aboutir à des solutions équilibrées conciliant les impératifs de circulation, les attentes des riverains, les besoins des voyageurs et les conditions d'exercice des professionnels du transport public particulier de personnes.

L'avenir de la Gare du Nord ne peut se construire qu'en associant l'ensemble des acteurs concernés.

Contact presse :

CSNERT

[contact@csnert.fr](mailto:contact@csnert.fr)

8 bis rue du Havre 75008 Paris

T. +33 6 45 56 47 56